

CHAPITRE : Les mémoires, lecture historique

ENTRÉE 1 : L'historien et les mémoires de la Deuxième Guerre mondiale en France

Introduction

La Deuxième Guerre mondiale marque une césure importante dans l'histoire française, tout comme elle marque les esprits : la défaite de la France en 1940, l'occupation allemande, la persécution d'une partie de la population et la collaboration en font une période sombre, difficile à appréhender pour les contemporains de cette guerre. Ces événements ont en effet divisé le pays et les Français, entre collaborateurs et résistants, provoquant des tensions et des actions violentes rappelant presque une guerre civile. Les mémoires de la Deuxième Guerre mondiale présentent une histoire particulière, c'est « un passé qui ne passe pas » (Henry Rousso) et donc auquel il est difficile de faire face. En partie d'abord occultée, puis fantasmée, l'histoire de la France pendant cette guerre a eu du mal à se défaire des sentiments et des acteurs de cette histoire. Le travail de l'historien doit analyser à la fois les faits et la mémoire de ces faits de façon objective.

- Comment évoluent les mémoires de la Deuxième Guerre mondiale et de quelle manière sont-elles étudiées par les historiens ?

I. Les mémoires de la Deuxième Guerre mondiale en France, de 1945 aux années 60

1) L'après-guerre, des mémoires mythifiées ou refoulées

Après la libération de la France et la fin de la guerre en 1945, l'appréhension de ces six années de guerre est divisée :

- D'une part, la mémoire se concentre sur le culte de la Résistance. L'action de la Résistance française est amplifiée et le nombre de civils qui y auraient participé est exagéré. Les héros résistants sont mis en avant, comme par exemple Jean Moulin qui entre au Panthéon en 1964. Le 11 novembre 1945, quinze dépouilles de résistants, déportés et combattants sont déposées à Paris, sous l'Arc de triomphe.

- Mais parallèlement à cette mémoire, une partie de l'histoire est occultée, c'est la volonté politique et populaire de faire table rase du passé. Le plus important est alors de rétablir l'unité nationale : ainsi, le pouvoir organise une épuration légale pour mettre fin à l'épuration sauvage qui vise principalement les femmes accusées de « collaboration horizontale ». Dès novembre 1944, des procès condamnent les collaborateurs, comme Pétain, condamné à mort mais finalement gracié, ou Laval, exécuté le 15 octobre 1945. Mais l'épuration reste limitée dans le temps et ne débouche que sur 1 500 exécutions (sur plus de 125 000 procès), car majoritairement, les Français veulent un apaisement de la situation et le Général de Gaulle pense que l'épuration ralentit la reconstruction du pays. Ainsi, en 1946 et 1947, des lois d'amnistie sont votées pour les délits mineurs liés à l'occupation. Très peu de monuments aux morts sont érigés en souvenir des soldats français tombés pendant la guerre : le rappel de la défaite de 1940 est trop douloureux. De même, la mémoire des prisonniers de guerre, des anciens du STO ou des déportés est mis sous silence. D'un point de vue politique, le régime de Vichy n'est pas considéré comme légal car antirépublicain et antidémocratique, donc tous les actes proclamés par ce gouvernement sont déclarés comme nuls par le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française), dès le 9 août 1944.

2) La Shoah : la catastrophe effacée

Malgré une vague d'empathie et les émotions suscitées par la découverte des camps de concentrations et surtout d'extermination, par le retour des déportés, des survivants du génocide, les témoins de la Shoah sont peu écoutés. Les témoins ne se manifestent pas en grand nombre, car les survivants des camps veulent retrouver une vie normale et ne veulent pas être considérés comme des victimes mais comme des héros. La société française tente de mettre un voile sur cette tragédie : les témoignages comme ceux de Primo Lévi dans *Si c'est un homme*, publié en 1947, ne rencontrent pas de grand succès. D'autres rescapés préfèrent attendre pour publier leur mémoire, comme Élie Wiesel, qui ne commence à écrire ses mémoires et autres œuvres sur la Shoah qu'après dix années de silence. (*La Nuit*, première publication en français en 1958).

3) Les mémoires instrumentalisées par la politique (années 50-60)

Si la Résistance s'unifie pendant la guerre et à la Libération, très vite, les différents acteurs tentent de récupérer la mémoire de la Résistance à des fins politiques, en lien avec le début de la guerre froide. Ainsi, les communistes fondent le « parti des 75 000 fusillés », affirmant que 75 000 résistants communistes sont morts pour la France, alors que tous partis confondus, on en dénombre aujourd'hui entre 25 000 et 30 000. En fait, il s'agit surtout de renforcer son aura et de faire face aux critiques visant l'URSS à cause de son pacte de non-agression signé avec l'Allemagne nazie en 1939. Le PCF surévalue également le rôle joué par les résistants communistes qui ont majoritairement combattu en France, dans la résistance intérieure, et minimise le rôle de la résistance extérieure. Au contraire, de Gaulle, un des coordonnateurs de la résistance extérieure, et les courants politiques de droite tentent de nuancer l'action de Pétain dans la France de Vichy, arguant du fait qu'il a tenté de protéger le peuple français, et rejetant les exactions de Vichy sur Laval. En 1951, à la mort de Pétain, se crée l'Association de défense du Maréchal Pétain, qui demande la révision de son procès, sa réhabilitation et le transfert de ses cendres à l'ossuaire de Douaumont. Les mouvements mémorialistes de droite accusent également les communistes d'avoir provoqué et encouragé l'épuration sauvage et de diviser le peuple français pour s'emparer du pouvoir. Ils sont accusés d'avoir entraîné la mort de 100 000 personnes à la fin de la guerre, chiffre une fois encore largement surestimé (probablement 10 000 en réalité).

C'est finalement la mémoire de la droite qui prend le dessus, et plus particulièrement celle de de Gaulle, ce qui facilite son retour au pouvoir en 1958, auréolé de la gloire de la résistance. Durant ses mandats, plusieurs musées de la Résistance sont créés, le Mont Valérien devient le mémorial des combattants français en 1959, les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon le 19 décembre 1964, et plusieurs stations du métro parisien sont rebaptisées des noms des résistants. La mémoire de la Résistance est valorisée dans le milieu scolaire, avec la création du Concours National de la Résistance et de la Déportation en 1961.

Cependant, certains aspects de l'histoire sont toujours négligés, voire effacés des mémoires : la collaboration française par exemple, ou le cas des Malgré-Nous, d'abord condamnés puis amnistiés, dans le cadre des lois d'amnistie de 1951 et de 1953.

II. Des années 70 à nos jours : une redécouverte de la Deuxième Guerre mondiale

1) Une vision plus objective de la France pendant la guerre

Les années 70 marquent un renouveau des mémoires liées à la Deuxième Guerre mondiale : cette nouvelle vision est liée à l'arrivée de nouvelles générations ; en politique, cela se traduit par le départ de de Gaulle, qui démissionne en 1969 puis décède en 1970 et le déclin du PCF. Dans la société française, la génération du baby-boom, née après la guerre, arrive à l'âge adulte ; n'ayant pas connu la guerre, elle a une vision plus objective et une volonté de connaissances plus affirmée que la génération précédente.

Commencent alors un renouveau historiographique de la question et une nouvelle vision de la France pendant l'Occupation : les médias véhiculent une image plus nuancée de la France en guerre, avec les films *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls, sorti dans au cinéma en 1971, ou encore *Lacombe Lucien*, de Louis Malle en 1974, *Le Dernier Métro*, de François Truffaut (1980). Ces films montrent une société moins manichéenne que celle présentée jusqu'alors : la majorité des Français essayaient surtout de survivre pendant la guerre, et l'engagement dans la résistance ou la collaboration n'était pas toujours une question de choix, mais parfois aussi d'opportunité. Cela pose aussi la question de la passivité de la population, ce qui était la grande majorité des cas, mais cette passivité peut également être comprise comme une forme de collaboration. En 2006, le film *Indigènes*, de Rachid Bouchareb revient sur la participation des soldats originaires des colonies françaises. Le film suscite une si vive émotion dans la société que de nouveaux débats surgissent, notamment sur la reconnaissance de ces soldats ; leurs pensions ont, depuis le film, été réévaluées.

Les historiens participent à cette révision de l'histoire en exploitant de nouvelles sources. Si dès 1951, avec la création du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, les recherches sur l'histoire de la guerre sont nombreuses, l'historiographie concernant Vichy, la collaboration et ses acteurs ne voit le jour que dans les années 1970. L'impulsion vient de l'historien américain Robert Paxton, qui publie en France en 1973 *La France de Vichy*, prouvant que la collaboration fut voulue par Pétain et Laval, tout comme la Révolution nationale. De plus en plus de thèses concernent la collaboration, l'occupation et Vichy. Mais la société est encore très sensible à cette question, comme le prouve la haine populaire déchaînée par le « scandale Touvier » : le président Georges Pompidou gracie ce collaborateur en 1971 ; s'en suit en 1973 des plaintes en constitution de partie civile pour « crimes contre l'humanité », qui l'obligent à fuir. Il est finalement condamné à la réclusion à perpétuité en 1994.

Les années 80, marquées par la présidence de François Mitterrand, apportent certaines réponses, lorsque ce dernier affirme la responsabilité de la France dans la déportation des juifs ; mais sa décision de fleurir la tombe du Maréchal Pétain ranime le traumatisme lié au souvenir de la collaboration.

La mémoire de la guerre semble s'apaiser depuis les années 90, grâce à la reconnaissance, par l'État français, de l'implication des autorités politiques françaises dans la collaboration : le président Jacques Chirac reconnaît les crimes de l'État français, tout en insistant sur le rôle des Justes qu'il associe à la journée commémorative du 16 juillet en souvenir des déportés. Il invite aussi en 2004 le chancelier allemand Gerhard Schröder aux cérémonies commémoratives du débarquement en Normandie. En 2010, Nicolas Sarkozy reconnaît officiellement les Malgré-Nous comme des victimes du nazisme.

2) (Re-)naissance et affirmation de la mémoire juive

La mémoire de la Shoah connaît un tournant dès les années 60 ; plusieurs événements en sont à l'origine :

- Le procès d'Eichmann en 1961, un dirigeant nazi responsable des déportations juives. Il est retrouvé en Argentine par les services secrets israéliens en 1960, puis jugé à Jérusalem et condamné à mort et pendu en 1962. Le procès attire deux fois plus de journalistes que lors des procès de Nuremberg.
- La reconnaissance des crimes contre l'humanité en tant que crimes imprescriptibles en 1964.
- Serge Klarsfeld, avocat fils de déporté, et son épouse Beate commencent à traquer les anciens nazis et à recenser les enfants déportés, ce qui donne lieu en 1979 à la publication de *Mémorial de la déportation des juifs de France*. En 1980, il fonde l'association « Fils et Filles des déportés juifs de France ».

Même si les années 80 connaissent une flambée du négationnisme (affaires Roques, Garaudy), la mémoire de la Shoah s'impose avec la prise de conscience populaire du « devoir de mémoire ». De nouveaux procès ont lieu : René Bousquet est inculqué en 1991 pour crime contre l'humanité et assassiné en 1993, tandis que Maurice Papon est jugé pour le même crime en 1997, et condamné à 10 ans de réclusion. De nouveaux films traitent de la Shoah, comme *Shoah*, de Claude Lanzmann, de 1985. Les associations juives se constituent et se mobilisent pour faire reconnaître la particularité de l'Holocauste. Ainsi, la Fondation pour la mémoire de la Shoah, créée en 2000, et le Mémorial de la Shoah ouvert en 2005 à Paris participent à la perpétuation du devoir de mémoire.

Conclusion

Histoire et mémoire sont deux démarches différentes : la première se veut explicative, tandis que la deuxième est commémorative. Les historiens restent prudents et réservés face aux appels du devoir de mémoire, ainsi que vis-à-vis des lois mémorielles. Les historiens rappellent aussi qu'il est important de ne pas mélanger politique et mémoire, même si cela est de plus en plus fréquent. La vérité historique évolue, tout comme la mémoire. Aujourd'hui, de nouveaux pans de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale sont explorés, comme le génocide des Tziganes ou l'histoire des « Malgré-Elles ».

ENTRÉE 2 : L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Introduction

Territoire français depuis le XIX^e siècle, la France occupe l'Algérie depuis la victoire de la bataille d'Alger le 5 juillet 1830. L'Algérie est considérée comme un territoire français et est gérée comme tel. Au début du XX^e apparaissent des mouvements contestataires et indépendantistes, dont les actions et les revendications s'intensifient dans les années 1930. La France, qui arrive à contrôler ces mouvements, n'est plus en mesure de les étouffer après la Deuxième Guerre mondiale. Le 8 mai 1945, une insurrection éclate à Sétif, puis le mouvement prend de l'ampleur et s'étend à d'autres villes. La France réprime sévèrement ce début de révolte, et tente d'apaiser la situation par des compromis, jugés insuffisants par les indépendantistes (l'octroi de la nationalité française à seulement 60 000 musulmans algériens). Un de ces mouvements, le FLN (Front de Libération Nationale), continue de s'organiser et débute, le 1^{er} novembre 1954, une vague d'attentats et de manifestations. Pendant huit ans, la France tente de ramener le calme, par des négociations ou par les armes. Le 18 mars 1962, elle signe les accords d'Évian, accordant l'indépendance à son ancienne colonie.

La guerre d'Algérie est un véritable traumatisme pour les sociétés françaises et algériennes. Le bilan humain est lourd, 32 000 morts du côté français et 350 000 du côté algérien, et le conflit franco-algérien se double d'une guerre civile algérienne et de tensions dans la société française. Les mémoires de la guerre d'Algérie sont donc particulièrement complexes des deux côtés de la Méditerranée. Le travail des historiens se heurte à des mises sous silence et des glorifications, ainsi qu'à des difficultés d'ordre politique.

- Comment évoluent les mémoires de la guerre d'Algérie depuis 1962, en France et en Algérie ?

I. En France, des mémoires occultées et conflictuelles

1) Des « événements » mis sous silence, 1954-1970

Dès le début de l'insurrection, l'État français minimise l'importance du soulèvement et tente d'apaiser l'opinion publique. La France refuse d'employer le terme de « guerre », lui préférant les mots « événements », « pacification » ou « opération de maintien de l'ordre ». Ainsi, la guerre d'Algérie est volontairement dédramatisée pendant les huit années qu'elle a duré, ce qui prépare déjà des mémoires partielles. Pour la France, perdre la guerre d'Algérie signifie d'une part la dislocation de son empire colonial en Afrique, mais cela montre aussi qu'elle n'est désormais plus une grande puissance militaire et qu'elle perd de son influence sur la scène internationale. Cette guerre révèle aussi que les valeurs démocratiques de la France (liberté, égalité, fraternité) ne sont pas appliquées dans les colonies, ce qui entache son image.

Rares sont alors les témoignages qui permettent aux Français de réaliser le déroulement de la guerre, et aux historiens de travailler sur ce conflit. En 1958, le journaliste Henri Alleg publie son livre *La Question*, dans lequel il explique comment l'armée française emploie la torture envers les civils algériens ; son ouvrage est censuré dès sa parution. De même, le film de Gillo Pontecorvo, *La bataille d'Alger*, primé en 1966 au festival du film de Venise, est interdit de diffusion dans les salles. La société et surtout l'État français tentent d'enterrer ce passé : ainsi, plusieurs lois d'amnistie sont votées, entre 1962 et 1968, pour garantir l'immunité à ceux qui y ont participé ; aucune commémoration n'est organisée : « la guerre est ensevelie » (Benjamin Stora).

Pourtant, des mémoires existent : celles des pieds-noirs (Français vivant en Algérie lorsqu'elle était colonie française) qui ont fui l'Algérie et se sont réfugiés en France, qui vivent dans l'idéalisation de leur ancienne vie : c'est la « Nostalgie ». Les combattants appelés à se battre en Algérie ne sont pas reconnus comme tels et n'ont donc pas le statut d'ancien combattant. Enfin les harkis, des Algériens qui se sont engagés du côté de la France contre le FLN n'obtiennent aucune reconnaissance de la France et sont considérés comme des traîtres en Algérie. Ces communautés essaient de faire vivre la mémoire de la guerre d'Algérie : création d'association (Association nationale des Français d'Afrique, créée en 1956) de revues (son journal « le Cri du Rapatrié »), mais ces actions restent peu visibles dans le débat public, à l'exception des massacres du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962, lorsque des manifestants pacifistes défilent à Paris.

2) Des mémoires qui secouent le débat public, 1970-1990

Un changement s'opère au début des années 70 : plusieurs ouvrages sont publiés sur le sujet, notamment *La Guerre d'Algérie*, d'Yves Courrière, publiée en 4 tomes de 1968 à 1971 et vendue à plus d'un million d'exemplaires, ou *La Torture dans la République*, de l'historien Pierre Vidal-Naquet, en 1972. Le film *Avoir 20 ans dans les Aurès*, de René Vautier, de 1972, donne la parole aux acteurs de la guerre, aux appelés réfractaires. La guerre d'Algérie connaît donc un regain d'intérêt, dix ans après la fin du conflit.

L'État français commence également à revoir certaines de ses positions : il indemnise par la loi de 1970 les rapatriés qui ont abandonné leurs biens en Algérie et l'enseignement de la guerre entre dans les programmes scolaires en 1983. En politique, la montée de l'extrême-droite et la nouvelle visibilité dans le débat politique de Jean-Marie Le Pen, chef du FN et ancien combattant en Algérie, pose la question du racisme et de l'intégration des immigrés dans la société. En 1983, une marche pour l'égalité et contre le racisme rassemble 100 000 personnes, majoritairement immigrées. La génération « Beur », ces jeunes arabes nés en France de parents immigrés, revendique une place dans la société et sa reconnaissance. La même année, pour la première fois, l'hymne national du FLN est joué à Paris lors de la visite du président algérien en France. Le travail des historiens sur la guerre d'Algérie s'approfondit en 1988 lors du premier colloque sur le sujet, avec Jean-Pierre Rioux, Benjamin Stora et Mohammed Harbi.

3) Depuis 1990, des mémoires apaisées ?

Les revendications pour la reconnaissance de la guerre d'Algérie s'intensifient dans les années 90, et y trouvent des réponses. En 1991, les fils de harkis manifestent pour dénoncer les difficiles conditions de vie et l'histoire de leurs parents. L'historien Jean-Luc Einaudi publie de nombreux ouvrages sur le sujet, notamment *La ferme Améziane* : Enquête sur un centre de torture pendant la guerre d'Algérie et *La Bataille de Paris – 17 octobre 1961* en 1991, ou encore *Un Rêve algérien – Histoire de Lisette Vincent, une femme d'Algérie* en 1994. Il y aborde la question de la torture ou la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 qui a fait plusieurs dizaines de morts.

Devant cette nouvelle tournure des mémoires de la guerre d'Algérie et la prise de distance qui permet une approche plus nuancée et moins contrôlée de la vérité, l'Assemblée nationale décide, par vote, d'appeler officiellement « guerre d'Algérie » ce qui était jusqu'alors appelé « événements d'Algérie ». Cela permet aux soldats de cette guerre d'avoir le statut d'« ancien combat-